

Les Échos Lauranais

JUIN
2015



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Les beaux jours sont là. Les promeneurs sont nombreux qui sillonnent nos territoires. Las ! trop souvent le coup d'œil est gâché par des dépôts sauvages de déchets de tous ordres : gravats, emballages de produits phytosanitaires, pneus, plastiques...

Au moment où les vigneron lauranais sèment des fleurs sur les friches qui bordent les voies d'accès au village, de plus en plus de sites nous sont signalés qui nécessitent l'intervention du personnel municipal.

Comment persuader les contrevenants ? Ceux que nous rencontrons ne semblent pas comprendre la façon de procéder, ce qu'il y a lieu de faire, ou bien « c'est la première fois et on ne les y reprendra pas, promis- juré » !

Est-il donc, encore et toujours, nécessaire d'expliquer l'évidence à ces « grandes personnes », de leur dire comme à des enfants les règles du vivre ensemble ?

Il en est de même pour les points de collecte des déchets ménagers que nous avons, dans un élan d'optimisme, choisi de nommer, lors de leur mise en place : « points propreté ». Quel spectacle désolant offrent-ils quelquefois !

Quoi qu'il en soit, continuez à nous signaler les lieux de dépôts et si possible leurs auteurs. Et que l'on ne parle pas de délation. Un « savon » est quelquefois très utile et puis la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) est toujours intéressée quand il s'agit de réprimer les auteurs d'infractions. C'est déjà arrivé à Laure mais bien entendu, on se vante rarement de ces « rappels à l'ordre citoyens »...

Jean Loubat,
Maire de Laure

■ OUVERTURE DU PANIER DE LAURE ■

Angélique Burgat vous informe que son magasin multiservices, sis n° 3 avenue du Ravelin, sera ouvert tous les jours de 7h00 à 12h30 et de 16h00 à 19h30 ; le dimanche de 7h00 à 12h30, à partir du lundi 1^{er} juin 2015.

Le meilleur accueil vous sera réservé. A signaler que le bâtiment et ses abords, propriétés de la commune, ont été restructurés par les services municipaux pour être fonctionnels avant leur mise en location.

■ TRANSPORTS SCOLAIRES ■

Les familles dont les enfants utilisent les transports scolaires, sont invitées à consulter le document qui indique les démarches à entreprendre pour pouvoir bénéficier de ce service. Nous rappelons que dès cette rentrée, le ramassage des élèves de Laure se rendant au collège de Rieux, sera organisé pris en charge par le Conseil Départemental et effectué par Carcassonne Agglo. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez inscrire vos enfants, avant le 15 juillet 2015, auprès des services de Carcassonne Agglo sur le site : www.carcassonne-agglo.fr, rubrique transports scolaires.

Une carte de transport vous sera ensuite envoyée avec les modalités de transport. Les familles qui n'ont pas accès à internet, peuvent se rapprocher des services municipaux.

■ IMPORTANT : OBLIGATION DES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ■

Avant d'engager des travaux modifiant l'aspect extérieur ou la destination d'un

bâtiment, tout propriétaire est tenu d'en demander l'autorisation. Tous ces travaux doivent faire l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable. Ceci concerne également la réfection des façades ou des huisseries.

Pour toutes ces démarches, s'adresser au secrétariat de mairie.

■ CHANTIER DES HALLES ■

Après les deux bâtiments scolaires, la maison des associations, la mairie, les anciens Bains-douches et le foyer, c'est au tour du bâtiment des « halles » de subir une cure de rajeunissement. C'est un nouvel élément du patrimoine bâti de la commune qui fait l'objet d'une réfection.



Construit en 1904, ce bâtiment de la place Carnot, aujourd'hui transformé en dojo et dédié à la pratique du judo, a longtemps été le lieu où se déroulaient fêtes et marchés. Il était le cœur du village. Une fois les travaux terminés et les abords « revisités », le stationnement sera réglementé pour éviter l'envahissement inévitable de véhicules dont chaque conducteur reste intimement persuadé être dans son bon droit. Comme de bien entendu !

■ « REVIVRE EN CENTRE BOURG » ■

Depuis de nombreuses années, les communes rurales sont soumises à la pression de l'étalement urbain tandis que leurs centres sont désinvestis par les populations, les commerces et les services, ce qui n'est pas sans conséquence sur les paysages, l'environnement et le vivre ensemble.

La démarche de reconquête des centres bourgs s'inscrit à l'échelle d'un territoire.

C'est l'objectif du concours d'idée que met en place le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aude (CAUE). Ce concours, avant tout outil de réflexion et de communication à destination des élus, des habitants et des professionnels de la conception du cadre bâti, porte sur des nouvelles formes d'habitat adaptées aux modes de vie contemporains dans les centres bourgs de l'Aude.

À partir de deux sites d'études, Laure Minervois et Pieusse, les professionnels et les étudiants œuvrant dans le domaine de l'aménagement du territoire sont invités à concevoir de nouvelles formes d'espaces collectifs et de logements innovants adaptés aux différents habitants du centre bourg. Ce concours se déroulera de mai à octobre 2015.

Un jury se réunira le 18 novembre prochain pour juger les projets. Les résultats seront publiés au cours de la semaine 47.

■ DES NOUVELLES DES AMIS DE LA VIGNE, DES VINS ET DES TERROIRS DE LAURE ■

La fête dédiée à la production vinicole lauranaise, se déroulera le dimanche 12 juillet.

Tout au long de cette journée, les producteurs accueilleront les visiteurs dans leurs caveaux respectifs. Le soir, ensemble, ils organisent un

repas de clôture au bord du lac avec bar à vin, musique...

■ ENLÈVEMENT DES CABINES TÉLÉPHONIQUES ■

Les cabines téléphoniques qui équipaient le village n'étaient pratiquement plus utilisées. De plus, souvent dégradées, elles ne fonctionnaient pas toujours correctement et constituaient un décor peu flatteur pour le voisinage immédiat.

Comme la commune est maintenant couverte en ce qui concerne la téléphonie mobile, entièrement pour ce qui est de SFR et partiellement pour Orange, la décision a été prise de les déposer définitivement.

■ FÊTE LOCALE DE LA ST JEAN ■

En l'absence de Comité des fêtes, cette année, ce sont les associations locales qui organisent les festivités.

Laure sera en fête du vendredi 19 au dimanche 21 juin. L'organisation sera assurée par le Haut Minervois Olympique.

Le programme proposé est le suivant :

– Vendredi 19 juin, dès 18h30: grillade en musique au bord du lac. Apéritif offert à la population.

Samedi 20, à partir de 18h : bar à vin, place du Ravelin, suivi à 22h d'un bal animé par Disco Mobile.

– Dimanche 21, repas ouvert à tous sur la place du Ravelin. Au menu : paella géante. Soirée animée par les CONVERS BAND. L'apéritif débutera à 18h30.

■ SACS POUBELLES ■

Une distribution de sacs poubelles noirs sera organisée pendant la semaine 26. Les sacs pourront être retirés en mairie, du lundi 22 au vendredi 26 de 10h à 12h, ainsi que le mardi 23 et le jeudi 25, de 16h à 19h.

Les personnes dans l'incapacité de se déplacer sont invitées à avvertir les services municipaux.

AGENDA

FESTIVAL MUSIQUES EN MINERVOIS

L'Association Saint Jacques d'Albas organise un festival de musique au cœur de notre territoire. C'est un événement qui a vocation à être pérennisé et qui devrait constituer un temps majeur de l'année musicale en Languedoc. Tout au long du week end des 12, 13 et 14 juin, des musiciens prestigieux vont interpréter des œuvres de compositeurs célèbres.

Voici le programme du festival 2015 :

– **Vendredi 12 juin**, en l'église de Rustiques à 19h30 : Concert « L'esprit viennois ».

Le concert sera suivi d'un cocktail et d'une dégustation de vins du Minervois. Entrée 20 €, tarif réduit 10 €, gratuit -10 ans.

– **samedi 13 juin**, au foyer de Laure : « Folies espagnoles » avec les concerts suivants :

– 16h00 : « Fantaisie Baroque » : concert de l'Orchestre à cordes des élèves du Conservatoire de Carcassonne et du chœur Agglo. Spectacle gratuit.

– 17h30 : « Caprice espagnol » : concert de guitare classique. Gabriel BIANCO interprétera Piazzola, Albenitz, Manuel de Falla... Entrée 10 €, tarif réduit 3 €, gratuit -10 ans.

– 19h00 : au domaine de la Tour Boisée : buffet tapas avec dégustation de vins du Minervois suivi à 20h00 d'un concert. Au programme : Carmen, extraits, Granados, Ravel, Manuel de Falla, Albeniz, Sarasate,

– **Dimanche 14 juin**, au Château Saint Jacques d'Albas : « Une soirée chez Chopin ».

– 19h30 : concert : le pianiste Rousten Saikoulov joue des nocturnes, valse, mazurkas... Entrée 25 €, tarif réduit 20 €, gratuit -10 ans.

Ce concert sera suivi d'un dîner de clôture

En préambule au festival, le vendredi 12, de 15h00 à 16h00, la violoniste virtuose Marianne PIKETTY, appréciée sur les scènes les plus prestigieuses, souhaite se produire devant les enfants de l'école de Laure afin de les initier à la musique et leur faire découvrir son instrument.

Dans le cadre de ces concerts, les artistes de la section peinture de l'Association Éveil et Loisirs exposeront leurs œuvres.

Ces jours-là, à Laure, sera réalisée la rencontre de la musique, de la peinture et du vin.

Réservation : 04 68 78 48 08 - info@chateaustjacques.com. Les réservations sont validées à la réception du chèque établi à l'ordre de l'association Saint Jacques d'Albas. Le tarif réduit s'applique aux étudiants, aux élèves du conservatoire de Carcassonne, aux demandeurs d'emploi et aux enfants de -17 ans. Billetterie pour les concerts ouverte 1 heure avant sur place.